

<https://www.ricochets.cc/Appel-a-la-manifestation-des-retraite-e-s.html>



Appel à la manifestation des retraité.e.s

- Les Articles -



Date de mise en ligne : mercredi 27 septembre 2017

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Appel à la manifestation des retraité.e.s

Le 28 septembre, à l'appel de la CGT, UCR-FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR, Ensemble et Solidaires, **les retraité.e.s manifesteront pour défendre leurs droits, sévèrement menacés par les mesures du gouvernement.**

De la même façon que les retraité.e.s participent aux manifestations des différents mouvements sociaux et aux actions de solidarité des champs associatifs, nous, Front social, appelons à les rejoindre pour leur assurer notre soutien.

Judi 28 septembre à 14 h 30 au Champ de Mars à Valence.

S'unir pour ne plus subir !



Appel à la manifestation des retraité.e.s du 28 septembre

Front social de la Drôme
Crest, Montélimar, Valence

Le 28 septembre, à l'appel de la CGT, UCR-FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR, Ensemble et Solidaires, les retraité.e.s manifesteront pour défendre leurs droits, sévèrement menacés par les mesures du gouvernement.

De la même façon que les retraité.e.s participent aux manifestations des différents mouvements sociaux et aux actions de solidarité des champs associatifs, nous, Front social, appelons à les rejoindre pour leur assurer notre soutien.

Judi 28 septembre à 14 h 30 au Champ de Mars à Valence.

S'unir pour ne plus subir !



Mobilisation des retraités et retraitées Judi 28 septembre 2017

Face qu'une fois de plus le gouvernement s'attaque à leur pouvoir d'achat, aux services médicaux et sociaux, neuf organisations appellent les retraités à se mobiliser dans les départements sous des formes diverses le 28 septembre.

Haro sur le pouvoir d'achat des retraités

Aux printemps derniers plus de 12 000 retraité.e.s se sont exprimés dans une enquête menée par nos organisations. 88 % des personnes retraitées indiquent que leur situation financière a été dégradée. Malgré cela, le gouvernement annonce une hausse des pensions de 8 millions de retraité.e.s au printemps de 1,7 point sur CSG, sans aucune compensation.
La CSG passera de 6,6% à 8,3 %, soit une augmentation de 25 %. Ce qui représente une perte de :
- 204 € par an pour une pension de 1 000 € par mois,
- 306 € par an pour une pension de 1 500 € par mois,
- 408 € par an pour une pension de 2 000 € par mois.
Selon le gouvernement, il s'agit d'un « effet pour de jouer géométrique ». Les retraité.e.s n'ont pas attendu pour faire preuve de solidarité et une nouvelle hausse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Cette augmentation de CSG s'ajoute à une taxe déjà longue d'attaques, avec la CABA de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la maison familiale et le blocage des pensions depuis plus de 4 ans. Et maintenant l'annonce de la réduction de 8 € par mois de PAPF (Aide Personnalisée au Logement) qui viendra notamment les retraités locataires.
L'annonce d'une exonération des pensions de régime général et dégrèvements de 0,8 % au 1^{er} octobre ne représente, en aucune manière, une quelconque augmentation qui efface les effets négatifs de l'annonce des seuls 12 derniers mois. Il s'agit de pour les retraités complémentaires aucune augmentation n'est prévue.

Montrons que nous refusons la baisse des pensions

Dans notre même enquête, 84 % des retraité.e.s considéraient que les politiques menées avaient négligé ou ignoré leur situation.
Ces dernières années les actions menées à l'initiative des organisations de retraités ont permis de « limiter la casse » : les pensions sans impôts en 2015 n'ont pas subi d'impôts en 2016 et 2017, la suppression de déduction de la CSG, qui est relevé, l'APA a été légèrement augmentée...

Vers la disparition des emplois aidés

Dans l'enquête menée au printemps dernier, les retraité.e.s ont également souligné le caractère que les plans d'aide à l'insertion sont insuffisants, tant à domicile qu'en milieu professionnel.
Le gouvernement, non seulement ne prend aucune mesure pour réduire les « coûts à charge » mais il s'attaque aux moyens dont peuvent disposer les établissements, les associations et les collectivités locales en supprimant les emplois aidés.

Il communique sur la disparition de ceux à charge des fautes, problèmes additionnels et diversaires... sans saisir les engagements correspondants des complémentaires santé, sans participer aux emplois pour les retraités.

Prendre au plus grand nombre pour donner aux riches

Le gouvernement prévoit de perdre beaucoup dans la poche des personnes retraitées et en peu dans toutes les autres, ce premier CAFE pour les fonctionnaires, la suppression de services publics en privant les collectivités locales des recettes de la taxe d'habitation et en supprimant 120 000 emplois de fonctionnaires.
Et il donne beaucoup aux plus riches : baisse de l'ISF, l'impôt sur la fortune, en ne pouvant plus exiger les actions et obligations qui représenteront 98 % de patrimoine des plus riches ; baisse de l'impôt sur les sociétés à 26 % ; cadeaux aux actionnaires en plafonnant l'imposition des revenus du capital à 30 %.
Les personnes retraitées n'ont pas besoin d'explications ou de pédagogie : ils ont besoin de justice sociale.

Après tout les retraité.e.s ont de bonnes raisons de se mobiliser pour éviter de nouvelles dégradation importante de leur pouvoir d'achat, obtenir une évolution des pensions liée à l'évolution des salaires et une amélioration importante de la prime en charge de la perte d'autonomie.

**Non à la hausse de la CSG à 8,3% ! Revalorisation de nos pensions !
Journée nationale d'action et de mobilisation le 28 septembre**